



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

# **A PA NI YÈ NI JÒDILA GWADLOUP AN BOULVÈS !**

**La fièvre que connaît la Guadeloupe depuis quelques jours, face aux conséquences désastreuses de l'application de la loi du 5 août 2021 sur l'obligation vaccinale et le passe sanitaire n'est qu'un symptôme d'une maladie latente dont il faut avoir le courage de chercher les racines. Manifestement, ce n'est pas la voie privilégiée par les autorités.**

Comment peut-on accepter, par exemple, que le contrat de travail et le salaire des employés qui ne respecteraient pas l'obligation vaccinale du fait de leur profession soient suspendus ? Le SPEG apporte son soutien à l'ensemble des travailleurs contraints à l'obligation vaccinale, notamment les Psy-EN, les infirmiers, les assistants sociaux affectés dans les établissements scolaires.

Le gouvernement français démontre, une fois encore, son incapacité à tirer des leçons des événements passés en pensant que l'envoi de forces policières supplémentaires pourrait être une solution au problème.

Après Jacques NESTOR et d'autres en 1967, Charles-Henri SALIN en 1985, Jacques BINOT en 2009, il n'est pas question d'ajouter des noms à cette liste en 2021 !

**Bien plus que l'obligation vaccinale et le passe sanitaire, le traitement réservé aux jeunes pendant leur scolarité et après, est une des raisons de la colère de ceux qui sont aujourd'hui dans la rue.**

Le SPEG n'a eu de cesse de souligner le profond mal être qui mine notre jeunesse et de dénoncer le sort qui est fait à nombre d'entre eux dans l'École en Guadeloupe.

Les élus locaux que nous avons rencontrés en 2020 ont reconnu le sérieux et la profondeur de nos analyses et des propositions que nous avons, alors, avancées dans notre demande de moratoire. Ils n'ont pas été en mesure de faire entendre leur voix et d'amener le gouvernement français à impulser, dans l'Académie de Guadeloupe, une politique plus en phase avec nos réalités.

Le SPEG condamne toutes formes de violences et affirme qu'une politique de répression se traduisant par l'envoi de plus de policiers ne changera absolument rien à la condition des jeunes et plus généralement à la situation de la Guadeloupe. Les événements de 1952, 1967, 1985, 2009 montrent que privilégier de telles méthodes plutôt que le dialogue conduit à des drames.

### **Le SPEG réaffirme :**

- qu'il est contre l'obligation vaccinale et le passe sanitaire conduisant à des destructions massives d'emplois dans un pays où la couverture vaccinale est inférieure à 40%,
- que les Psy-EN, infirmiers et assistants sociaux, déjà en nombre insuffisant pour assurer l'encadrement et l'accompagnement des élèves ne peuvent faire l'objet d'une quelconque suspension d'emploi et de rémunération,

- que les gouvernements successifs et leurs relais en Guadeloupe sont entièrement responsables de la dégradation de la situation actuelle,
- que cette École conduit encore une trop grande partie de notre jeunesse à l'échec,
- qu'une école avec une carte de formations adaptées et de qualité serait de nature à répondre aux aspirations de la jeunesse et éviter la souffrance et la colère qui s'expriment actuellement dans la rue,
- qu'une politique de formation professionnelle répondant aux besoins réels du territoire et de la population soit enfin effective en Guadeloupe,
- que des solutions existent, encore faudrait-il de l'ambition, du courage et de la responsabilité pour les mettre en œuvre.

Le SPEG invite, de nouveau, le Ministère de l'Éducation Nationale et l'Administration Rectorale à réexaminer en profondeur les propositions qu'il a faites pour l'École en Guadeloupe dans sa demande de moratoire formulée en 2020.

**CE DOCUMENT, PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ, CONSTITUE NOTRE CONTRIBUTION AU DIALOGUE QUI DOIT ÊTRE INSTAURÉ.**

**I JA LÈ POU LÉKÒL GWADLOUP JOUWÉ WÒL A-Y  
POU DIVINI A JÉNÈS A PÉYI-LA !**

*Pointe-à-Pitre, le 22 novembre 2021  
Le Conseil syndical du SPEG*